

Fiche de prévention des expositions à certains facteurs de risques professionnels

Entité : CASTORAMA VANNES / Poste : 6.22 Equipier logistique Nom : LE HEBEL REGIS - Période du 28 / 4 / 2003 au __ / __ / ___

énumérés à l'article D.4121-5

Facteurs de risque	seuil dépassé		Mesures de prévention en place	Commentaires, précisions, mesurages
	Non	Oui		mesurages
Manutention manuelle	X		 Consignes pour les manutentions particulières Consignes pour la manipulation des volumes en sécurité faits Limitation hauteurs de stockage selon caract. des objets et de leur emballage Personnel formé à la manutention des volumes dangereux Adapter le matériel de chargement/déchargement Moyens adaptés à la tache, dans les conditions prévues par le fabricant utilisés 	
Postures	X		 Personnel formé à adopter des gestes et des postures adaptés Chaussures adaptées au travail debout Possibilité de s'assoir, de se déplacer et de prendre des pauses pendant la journée de travail Places assises pour tous les salariéss dans les aires de repos et les salles à manger Encouragement et formalisation des comportements qui limitent la fatigue 	
Vibrations	X			
Agents chimiques dangereux	X			
Milieux hyperbares	X			
Températures extrêmes	X		 Port de vêtements de protection assure une isolation contre le froid Temps d'exposition au froid limité Diminution du temps d'exposition aux intempéries 	
Bruit	X		 Port effectif des EPI Temps d'exposition au bruit limité 	

page 1 édition : 07/10/2015 07:03

Facteurs de risque	seuil dépassé		Mesures de drevention en diace	Commentaires, précisions,
	Non	Oui		mesurages
			Personnel informé des risques	
Travail de nuit	X			
Equipes successives alternantes	X			
Gestes répétitifs	X			

Remis I	e /	/	 _			
			Signature	de l'ei	mploye	eur

Signature du salarié

page 2 édition : 07/10/2015 07:03